

Paris le 6 Janvier 1820.

Messieurs

J'ai l'avantage de vous prévenir, que j'ai fait au 25 de  
ce mois, la publication, & livraison de ma Gravure du  
Congrès de Vienne.

ne pouvant me charger d'aucun envoi, vous voudrez  
bien monsieur, me faire parvenir vos demandes par une  
maison d'icy

une Gravure avant la Lettre p. 240.

une id avec la lettre 120.

Le prix au Comptant. 25 p. de remise.

Avec honneur & vous présente mes salutations  
J'abuse

Jean Baptiste Salomon 1767  
Paris

medus 3 fars  
noy





W. B. R. I. E. N.  
K. M. M. N. T. E. R.

~~Isabey 1820.~~

~~Paris 6. Jano.~~

~~" 19. Do."~~

~~ridg. 22. Do."~~

~~ga Tilcia~~  
~~ga ligna~~

L.P. in Museum

Museum Artaria d.

a Vienne

autrice



Paris le 30 Janvier 1820

Messieurs Artaria & Co. Nieme

J'ai l'honneur de vous prévenir, que j'ai pris la  
 Liberté de joindre au paquet de Messieurs  
 Geymüller & Co de V. Ville les Gravures de  
 Longis de Nieme. dont ci bas la Note. De  
 f. 630. Veuillez remettre cette somme a Messieurs  
 Geymüller p<sup>r</sup> mon Compte, ainsi que le Coupon de souscription

agré mes salutations  
 Votre serviteur

des 3 freres n. 7. *F. Hubert*

4 Gravures. (Souscription).	f. 480.	
1 id - - - - -	120.	60
2 avant la Lettre	480.	
	<u>f. 1080.</u>	
rem a Compte (Souscription)	240	
	<u>840.</u>	
25 p <sup>o</sup> de remis.	210	
	<u>f. 630.</u>	60.

1850

...

...

...

...

...

...



...

...

...

...

...

...

...

...

...

...



Sabay

1820

Paris 20 Janvier  
10 fevrier  
exp. 26. 20

~~PARIS~~  
~~201~~  
~~Paris~~

Messieurs Artaria & Co

à Vienne

autrich.

1. cot 2  
2. cot 1

1427

10 2





Paris le 10 mars 1820.

à Monsieur Partaria et C<sup>ie</sup>  
 Je trouve par M<sup>de</sup> la Siniffe Lobomirska comme  
 souscripteur sur mes registres. Si M<sup>de</sup> Lobomirska a  
 un coupon en son nom alors je lui tiendrai compte  
 de sa part. Les 7 épreuves que vous avez reçues  
 sont absolument à votre compte.

Je vous accuse par la présente de 630 francs  
 que j'ai reçus par l'entremise de Mess<sup>rs</sup> Geymüller.  
 Sur les souscriptions, ordinairement je ne fais pas  
 de remise, mais l'assurance de traiter avec vous  
 me fait céder à votre avantage. Il en résulte  
 que je vous suis redevable de 60 francs de  
 quel je vous tiendrai compte dans nos comptes  
 à venir. Je vous prie de quitter à plus d'épreuves  
 avant la lettre au prix de 2.40 elle sont  
 maintenant à 600 fr. ce qui les mettra à votre  
 compte à 450 fr. J'espère à l'usage de votre ordre  
 de voir saisir la première occasion pour vous  
 adresser 3 épreuves avec la lettre. montant à 270 fr.  
 Sur lequel vous aurez à retenir 60 restera 210 fr.  
 que vous m'enverrez par M. M. de l'effert  
 de votre ville. avec ma considération parfaite  
 G. G. G.





1875



Isabey 1820

Paris 10. Mars

20. do

reg. 17. May

~~Handwritten scribbles and lines~~

H. P. Martin

Chateau de P...

à Rome

autrichien

1798



5. N. 76058/4

Messieurs artaux à Paris

Messieurs

J'ai eu grand plaisir lorsque votre  
 lettre par la quelle j'ai reçu le  
 N° 270 de M<sup>rs</sup> hegermann. est arrivée  
 son son a trompé en vous disant  
 qu'on avoit a Paris du corcy au  
 différé de plus de 90 sortant de chez  
 moi il est possible que des marchands  
 se contentent de ne gagner que 10  
 pour cent le corcy vendu. en conséquence  
 a que j'ai de la peine a croire.

Je suis prêt à vous en fournir comme  
 j'ai l'honneur de traiter. a 90 francs et  
 treizime .. J'attends de vous un avis  
 pour savoir par quelle voie je dois  
 vous faire parvenir ce 6 grains.  
 Je suis avec considération

Messieurs

vostra obediens  
 J. B. D'Orville  
 Mabey

Paris le 9 7<sup>bre</sup> 1821

Isabey 1821

Paris 9. Jbr

29. do

resp. 3. Jbr

C. Meppur

Meppur Artaria et C<sup>ie</sup>

Marchands Libraires



C. Meppur